



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FRANCE INSOUMISE DES HAUTES-PYRENEES  
SUITE AU MOUVEMENT DE CONTESTATION DES AGRICULTEURS ET  
AGRICULTRICES FRANÇAIS.E.S**

Une très grande partie du monde agricole souffre. Il faut les écouter : « ce que veulent les agriculteurs, c'est redonner une forme de dignité à leur métier, c'est parler des questions des revenus et de la compétitivité (...) »

Pour nous la protection du pouvoir d'achat des français et une juste rémunération des agriculteurs /agricultrices vont de pair.

Le 23 novembre dernier, une proposition de loi portée par le député insoumis Manuel Bompard, prévoyait de lutter contre l'inflation en encadrant les marges et en fixant un prix plancher pour les produits agricoles : « ... Nous considérons que l'encadrement des marges des industries agroalimentaires et de la grande distribution, la protection du pouvoir d'achat, doivent aller de pair avec une amélioration de la rémunération des agriculteurs et des agricultrices. C'est pourquoi nous proposons également de fixer un prix d'achat plancher des matières premières agricoles, élaboré collectivement, de façon à garantir leurs revenus et la pérennité de leur activité. »

Malheureusement, le texte a été rejeté par 168 voix « contre » et 162 « pour ».

Les élus Macronistes de l'Assemblée Nationale ainsi que Les Républicains ont voté contre. Attendre du gouvernement des mesures allant dans le sens d'une amélioration de la vie des agriculteurs est donc un leurre. Le monde paysan est victime et prisonnier de ce système pour qui, seul, le profit compte

Au-delà nous invitons les agriculteurs mais aussi chaque citoyen.ne à prendre connaissance des mesures proposées dans le programme partagé de la NUPES : des mesures cohérentes pour l'agriculture, l'alimentation et le respect du vivant qui permettent d'envisager une vie digne pour chacun, inspirons-nous en pour proposer de vraies solutions.

Dans ce contexte nous avons une pensée particulière pour les proches d'Alexandra S. et sa fille Camille, décédées suite au tragique accident du barrage de Pamiers.